



Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Auvergne

Association indépendante
Siège social: 2 bis rue du Clos-Perret - 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04.73.36.39.79 Fax. 04.73. 36.98.74 Mail: LPO-auvergne@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 20 MAI 2006 (Ollioix, 63)

RAPPORT MORAL

Cher(e)s adhérentes & adhérents ,
Un an après l'Assemblée Générale de St-Nicolas des Biefs dans l'Allier, nous nous retrouvons dans les gorges de la Monne à Ollioix, pour faire le point sur l'activité de l'association.

Vous avez tous reçu le document «Rapport d'activités 2005», énorme travail de synthèse – avec 34 rédacteurs! - qui montre la multiplicité de nos actions. Ce premier essai de bilan écrit n'est d'ailleurs pas complet, et certaines actions ont été oubliées: vous aurez à cœur de les signaler l'année prochaine. Le rapport moral n'a pas vocation à reprendre dans le détail ce bilan écrit. Il doit souligner les actions nouvelles ou importantes, et les replacer dans le contexte de nos statuts.

Il faut d'abord expliquer que le Conseil d'Administration a passé énormément de temps en 2005 à travailler pour résoudre les problèmes de 2004, avec deux secteurs sources de gros soucis: le secteur «animation – sensibilisation», et le Centre de soins.

Le secteur OBSERVATION, ETUDE & PROTECTION DES OISEAUX, socle fondateur de l'association il y a 35 ans, se porte bien grâce à son fort réseau bénévole d'observateurs de terrain, et aussi grâce à ses salariés chargés d'étude. Grâce à vous, la LPO a une qualité indéniable: elle sait de quoi elle parle! C'est sur ce secteur que repose notre crédibilité scientifique.

es actions d'étude comme l'Atlas, le marquage des Milans royaux, les expertises sur les dossiers éoliens, montrent notre capacité à réaliser des travaux scientifiques rigoureux.

Cette connaissance fondamentale des oiseaux de notre région nous permet d'agir et de faire pression pour leur protection. Ainsi le travail sur les Busards cendrés en Haute-Loire, qui illustre bien notre souci actuel majeur : l'évolution rapide des pratiques agricoles. En Haute-Loire, le développement de l'ensilage des ray-grass incite la quasi-totalité des busards de certains secteurs -près de cinquante couples en 2005- à s'installer dans ces cultures bien agréables à regarder en avril, mais qui deviennent un piège terrible début mai lors de l'ensilage. Les bénévoles mènent une double opération de ramassage des œufs et d'élevage complet de l'œuf à l'envol grâce au centre de soins. Opération lourde, un peu désespérante sûrement, qui doit absolument s'ouvrir à d'autres solutions pour ne pas rapidement aboutir à une impasse. En 2005, l'opération n'a pas été très réussie, souffrant de problèmes de communication entre les différents intervenants et d'un manque de coordination ce qui nous engage à progresser cette année.

Le Centre de soins pour oiseaux blessés mérite aussi un développement: cela fait des années que nous savons que, malgré les dons nombreux et l'aide de certaines collectivités, notre action de sauvegarde des oiseaux blessés coûte de l'argent, et nous l'acceptons: il est normal que certaines actions «bénéficiaires» de l'association aident au fonctionnement d'autres actions plus difficiles à faire vivre.

Mais en 2004, le problème a été crucial, puisque l'ensemble des activités a connu des problèmes.

Le Centre de soins est donc toujours en sursis: le conseil d'administration a choisi d'attribuer la plupart des dons de 2005 (soit 17000 € sur 23000 €) pour son fonctionnement. Mais ce n'est pas viable à long terme. Grâce à un membre du Conseil d'administration qui s'est largement investi dans ce dossier, nous avons un peu modifié certaines règles de fonctionnement pour économiser au maximum, mais l'avenir est toujours aussi incertain. D'ici deux ou trois ans, il faudra, si le problème n'est pas résolu, affronter la réalité: une action LPO, même une des plus symboliques, ne peut pas mettre en péril l'ensemble des autres actions. A nous de trouver LA solution.

Un certain nombre d'affaires juridiques ont été traitées en 2005: Certaines ont été réglées sans passer par le tribunal par courrier : 4 rappels à la loi pour destruction de nids d'hirondelles. Ou par intervention des gardes de l'ONCFS : 3 cas de tirs sur corbeautières.

D'autres affaires sont en cours :

- en novembre 2004 saisie d'oiseaux Guyanais lors d'une vente aux enchères à Moulins, plainte contre le commissaire priseur et le propriétaire des oiseaux.
- Tirs dans la Réserve Naturelle sur canard à partir d'affûts.
- Une affaire d'empoisonnement au chlorataupe sur 21 buses, 3 corneilles, 3 pies, 1 geai, une martre qui passe au TGI du Puy en Velay le 23 mai 2006.

Le secteur «PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS» mobilise quant à lui moins de bénévolat, et plus de travail salarié , à cause de sa technicité: il repose surtout sur quelques grosses opérations: Loire Nature, la Réserve du val d'Allier, le projet d'Ecopole dans le Puy-de-Dôme ...

Malgré sa complexité, le programme Loire Nature, qui se termine en 2006, reste un outil considérable pour la sauvegarde du val d'Allier notamment par le contact qu'il permet avec l'ensemble des acteurs concernés par cette artère écologique vitale de notre région. La suite de ce programme, en cours d'élaboration depuis 2005, doit s'ouvrir, nous le souhaitons, sur des actions plus militantes de restauration des milieux dégradés, ou encore, par exemple, en incluant les milieux agricoles adjacents à la rivière dans la réflexion globale. La Réserve Naturelle du val d'Allier doit d'ailleurs faire partie intégrante de cette stratégie.

Justement, parlons d'agriculture: l'année 2005 a été consacrée à mettre en place un dispositif nouveau: l'action «Agriculture & biodiversité», dossier national qui consiste concrètement à travailler avec des agriculteurs volontaires pour les aider à améliorer leurs pratiques dans l'objectif d'augmenter la biodiversité sur leurs exploitations. Gros projet sur cinq ans qui doit déboucher sur quelque chose de neuf, car les milieux agricoles sont au centre de nos préoccupations.

Dans le cadre de Loire Nature, la LPO Auvergne a montré sa capacité à travailler au niveau national: en témoignent notamment les outils pédagogiques parus en 2005, d'une très grande qualité. Ces réalisations ont été complétées par des réflexions sur le Tourisme Nature.

Le projet d'Ecopole – réaménagement écologique des gravières de Pérignat & la Roche-Noire - a continué sa

maturation, avec des aménagements de grande ampleur et de plus en plus d'oiseaux observés.

Projet difficile qu'inclure une zone de tranquillité pour les oiseaux et la nature en milieu périurbain, soumis aux usages multiples de la pêche, la chasse, la promenade, les aménagements routiers ... Notre atout, c'est de faire revenir rapidement des oiseaux, beaucoup d'oiseaux, pour démontrer l'intérêt du projet.

A signaler également, le travail commun avec l'ONF pour la mise en place d'une Réserve naturelle dans les gorges de la Sioule, projet qui avance lentement, mais pour l'instant sur de bonnes bases.

Nous avons beaucoup travaillé en 2005 sur la continuité de ces grands projets de gestion des milieux: La suite de Loire Nature, par exemple, tarde à venir, et un goulet d'étranglement nous attend certainement fin 2006, avec notre équipe d'écocantonniers qui est la première concernée.

Le secteur SENSIBILISATION & ANIMATION de la LPO Auvergne a été analysé de très près en 2005 pour arriver aux constats suivants: malgré la hausse assez conséquente de nos tarifs d'animation, le nombre de demandes d'animations demeure trop faible pour envisager la pérennité de certains postes. C'est surtout l'animation scolaire qui pose problème: nous n'en faisons pas assez, tout simplement ces animations coûtent trop cher pour les enseignants: difficile de travailler sans aides financières spécifiques de soutien, comme sur certains programmes comme Loire-Nature. La décision a donc été prise de supprimer le poste d'animateur du département du Puy-de-Dôme, et de réduire celui de Haute-Loire à 80%.

Cette réduction des effectifs d'animateurs, cumulée à celles prévisibles à la fin de Loire Nature, a débouché sur une réduction d'un poste du pôle «administration - comptabilité». Nous espérons que l'équipe ainsi réorganisée sera pérenne.

Les animations pour adultes risquent par ricochet d'être mises en difficulté: ainsi les sorties dans les Bois de la Comté par ex., puisqu'aucun animateur n'est plus présent dans le Puy-de-Dôme. Des solutions transitoires ont été mises au point: ainsi des salariés d'autres secteurs ont-ils accepté de réaliser un certain nombre d'animations.

Les sites d'accueil paraissent pouvoir être maintenus si les collectivités locales nous soutiennent fortement. Ça sera probablement possible sur Moulins avec l'Espace Nature du Val d'Allier, et en Haute-Loire où la Maison des Oiseaux, plus petite, reste plus simple à gérer. L'année 2005 a été consacrée à un grand nombre de réunions avec diverses collectivités, dans l'ensemble assez réceptives à cet aspect de notre travail.

Notre VIE ASSOCIATIVE nous remet heureusement le moral à un niveau un peu meilleur: la vitalité des groupes locaux, principaux organisateurs des temps forts de la vie associative, ainsi que le grand nombre de sorties, réunions organisées, en témoignent.

Bien sûr, maintenir une dynamique de Groupe Local n'est pas une sinécure, leurs coordinateurs & animateurs respectifs ne me démentiront pas. Mais cette dynamique est réelle: certains GL réunissent plus de 30 personnes chaque mois, d'autres redémarrent après une période de calme, enfin de nouveaux groupes locaux vont se créer, signe très positif pour l'association. Ça va ça vient, mais ça vit toujours! Nous allons faire l'effort d'aider ces groupes, non pas, comme nous en avons longtemps espéré la possibilité, par un soutien salarié – qui, pour avoir été testé, n'est d'ailleurs pas une solution toujours efficace – mais plutôt par un soutien technique: matériel, formation notamment, toujours dans le souci d'une grande autonomie de ces groupes. Signalons la concrétisation d'une excellente idée qui circulait

depuis un moment: celle d'un «Livret d'accueil» pour les nouveaux adhérents.

Parmi ces groupes, une place privilégiée doit être réservée aux groupes de jeunes ornithos, qu'ils soient de la région de Clermont, ou maintenant, depuis peu, Cantaloux. Est-il besoin d'insister sur l'avenir qu'ils représentent, et sur l'indispensable développement de cet accueil dans les autres départements.

Un problème: le nombre d'adhérent qui stagne. Une amorce de réflexion pour le débat qui doit suivre:

« adhérer c'est soutenir », mais soutenir pour faire quoi ? Notre message à ce niveau-là n'est peut-être pas suffisamment clair et volontariste. Il y a là matière à réflexion: l'arrivée de nouveaux adhérents n'est peut-être pas seulement affaire de marketing.

Protéger les oiseaux, c'est aussi communiquer ses prises de position, ses passions, dans les médias. La LPO a une image forte et positive grâce à plus de 200 articles de presse, des passages radio et télévision en 2005. Quatre actions phares ont été considérablement relayées par les médias: l'action Loire Nature, l'inauguration du 10 000ème refuge LPO en Haute-Loire, la Nuit de la Chouette et l'opération Tournesol avec l'entreprise CELNAT.

Comment ne pas parler de communication sans évoquer ce qui nous a fait dépenser beaucoup de temps et d'énergie: H5N1: l'agitation frénétique autour de H5N1, ponctuée de déclarations d'experts de toutes plumes, et de documents pseudo scientifiques parfois délirants, nous a entraînés dans sa vague de coup de téléphones, de réunions, de communiqués de presse – pas toujours relayés par les médias - mais cela a évité peut-être de trop placer les oiseaux migrateurs au banc des accusés. Les oiseaux migrateurs sont des alibis bien pratiques pour évacuer les problèmes de trafic d'oiseaux domestiques et la faible étanchéité des frontières..

Pour terminer ce rapport moral, il est intéressant d'aborder deux questions qui ont été revenues assez fréquemment cette année dans les discussions avec les autres associations, les adhérents, les salariés, le CA; deux problématiques qui concernent notre stratégie associative.

La première concerne notre positionnement, au sein du monde associatif dans le domaine de l'environnement et de la protection des oiseaux. Cette question a été soulevée à l'occasion de diverses manifestations protestataires nationales ou régionales auxquelles la LPO a été conviée à participer.

On nous a parfois sollicité notre engagement dans certaines de ces opérations, en particulier parce que nous sommes la première association de protection de la nature en Auvergne par le nombre d'adhérents.

Les nombreux problèmes d'environnement à l'heure actuelle – chasse, pesticides, pollutions, destructions de milieux naturels ... - poussent, et on le comprend parfaitement, à une certaine désespérance conduisant à une radicalisation des revendications associatives. Les dernières actualités avec les violences des manifestants anti-ours, le concours de détournement des blaireaux à Tronçais sont de nature à mettre en colère n'importe quel citoyen un tant soit peu respectueux de la nature. Côté oiseaux, nous avons sensiblement les mêmes mouvements d'opinion avec les Cormorans. On connaît déjà l'ambiance ...

Doit-on pour autant suivre aveuglément cette impulsion et choisir la stratégie systématique de l'opposition ? Il faut sortir d'une vision manichéenne qui consiste à classer les associations de protection de la nature entre «activistes» et «gestionnaires», vision qui ne correspond à aucune réalité. Ces deux visions assez extrêmes du mouvement associatif ne sont en fait pas un problème, mais plutôt une solution: il

est évident qu'il faut être interlocuteurs ET contradicteurs. Là question est de savoir où placer le curseur sur cette échelle ?

La LPO Auvergne a fait le choix difficile de concilier la voie du partenariat, pragmatique, et celle de revendications basées sur un grand réalisme à moyen ou court terme.

De plus, rappelons que notre domaine d'action est l'Oiseau: c'est très fort en terme d'image, parce que nous parlons de ce que nous connaissons. Et ce n'est pas si restrictif, puisque cela nous permet d'intervenir sur des problèmes très larges d'environnement: par ex. au sujet des Motos et 4x4 en milieu naturel, des pesticides, des grands aménagements. Dans ce domaine de compétence, nous sommes audibles, et surtout écoutés. Mais, par la force des choses, la LPO ne peut d'ailleurs pas être partout, sur tous les sujets, même si on lui demande !

Cependant il est vrai qu'actuellement on est légitimement en droit de se poser des questions sur nos modes d'action : voulons-nous aller vers plus de lobbying et de juridique dans les associations ? Autant de questions, autant de réponses que nous avons à élaborer ensemble.

La seconde question a trait à notre indépendance financière vis à vis de l'Etat. La question est de mettre en place une diversité de partenariats suffisante pour ne pas être dépendant d'un seul partenaire ou de quelques-uns. La LPO a, de ce côté-là, l'atout de travailler avec de très nombreuses collectivités, administrations et organismes de toutes obédiences, ce qui limite considérablement ce risque.

Toutefois, il est plus qu'évident qu'il faut améliorer ce schéma: moins de financements publics, ça veut dire plus de privés: entreprises et donateurs. Le virage a été pris nettement en 2005 avec le succès des différents appels à dons auprès des sympathisants et adhérents: 17 000 euros recueillis.

L'autre option est le partenariat d'entreprise, déjà adopté avec succès par d'autres grandes structures de protection de la nature, avec une éthique claire et bien définie: nous acceptons de coopérer avec des entreprises, sur une action bien identifiée de protection des oiseaux, avec un engagement de cette entreprise dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement.

Alors l'année 2005: bonne ou mauvaise?

Les mauvaises nouvelles de 2004 se sont un peu estompées, grâce à ce travail constructif d'analyse approfondie de nos activités, de leurs coûts, de leurs niveaux de priorité. Nous avons ensuite construit ce document d'objectifs dont nous reparlerons en seconde partie d'AG, document qui nous a permis de constater que nous naviguions du bon côté, mais pose aussi beaucoup d'autres questions sur notre manière de travailler. En bilan, beaucoup d'énergie donnée en 2005 pour retrouver des bases plus saines, à la fois financièrement et dans la lisibilité de nos actions.

Ce travail collectif réussi en 2005 m'amène à remercier, sans placer les uns avant ou après les autres avec un ordre précis: d'abord nos salariés pour l'énorme énergie positive qu'ils ont donné en 2005, malgré les difficultés concrètes auxquelles ils ont été confrontés, équipe sans laquelle il est difficile de concevoir une action associative efficace. Ensuite tous les membres du Conseil d'Administration pour leur compétence et cet état d'esprit soudé; Enfin les bénévoles, vous-mêmes, toujours aussi nombreux à donner du temps et de l'argent pour la cause des oiseaux, vous, qui nous avez aussi largement soutenu moralement dans cette année laborieuse.

Nous sommes tous des passionnés d'oiseaux et de nature, nous revendiquons cette passion, et c'est bien là la source essentiel de notre énergie. Malgré les constats actuels parfois déprimants sur l'environnement, constats qui doivent être affrontés lucidement, il y a en tout cas une qualité qui

doit rester dans l'association: l'optimisme, car jamais le pessimisme n'a réussi à faire avancer un combat.

François Guélin, Président de la LPO Auvergne

RAPPORT FINANCIER

Par Chantal GUELIN, Trésorière

Les activités de l'association sont traduites dans les comptes par 3 documents :

- Le compte de résultat, qui détermine la formation du résultat annuel
- Le bilan, qui exprime la situation patrimoniale de l'association en fin d'exercice.
- L'annexe, qui donne des précisions sur les méthodes retenues et sur les comptes.

Le détail de ces comptes est à votre disposition au siège de l'association.

Compte de résultat

La production s'accroît fortement et passe de 606 381 € en 2004 à 705 590 € en 2005.

Les charges d'exploitation se stabilisent, hormis les charges de personnel qui demeurent orientées à la hausse.

La progression des charges nettes de personnel (+59 933 €) est due :

- à l'augmentation du montant brut (+35 925 €) liée à nos obligations d'appliquer la convention collective de l'animation
- à la diminution des aides à l'emploi (-24 008 €)

La perte de l'exercice (-12 554 €) est moins conséquente que ne le laissait prévoir le budget prévisionnel. Une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement, une augmentation des prix de journée auxquels nos salariés ont facturé leur travail a contribué à ce résultat.

Bilan

La situation financière reste équilibrée : Les capitaux propres et le fond de roulement s'élèvent respectivement à 434 549 € et à 180 362 €. La trésorerie est positive de 107 957 € au 31/12/05.

Budget prévisionnel

Une baisse des recettes, conséquence de la fin de l'action Loire Nature et des aides à l'emploi, est prévisible à partir de 2006. 3 conventions pluriannuelles ont été demandées, 2 sont déjà signées mais l'augmentation des subventions d'exploitation ne compensera pas la baisse d'activité.

La LPO Auvergne, pour laquelle les financements publics sont prépondérants, est fragilisée par le contexte national de réduction des fonds publics. Dans les années à venir notre objectif sera de développer des financements privés.

Sur 2006 et 2007 nous ne prévoyons pas de recettes suffisantes pour faire face aux charges qui existaient en 2005 et l'équipe salariée a du être réduite pour tenir compte de l'évolution de l'activité

Autorisation de découvert bancaire pour les comptes de la Caisse d'Epargne : une autorisation de découvert de 60 000 € est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale

Emprunt à court terme : l'assemblée générale, à l'unanimité autorise le conseil d'administration à solliciter un emprunt à court terme auprès de la LPO France et/ou un établissement bancaire à hauteur de 50 000 € afin de réaliser l'opération « Agriculture et Biodiversité »

	2004	2005	Prev 2005
Vente de marchandises	21 239	31 440	20 000
Production de l'exercice (dont variation engagement à réaliser)	606 380	705 590	727 000
+Subvention d'exploitation	20 604	24 984	30 000
+ Autres produits de gestion courante			
Cotisations	4 957	5 166	5 000
Dons	10 078	6 992	8 000
Bénévolat	115 155	140 694	100 000
Aides à l'emploi	111 442	87 434	85 000
Autres Produits	14 363	8 069	2 000
Produits financiers	116	33	
Produits exceptionnels	42 606	36 189	40 000
Total Produits	946 940	1 046 591	1 017 000
Achats de marchandises	9359	16068	9000
Sous traitance	78466	79 464	150 000
Autres achats et charges ext.	178 157	162 878	175 000
Impôts et taxes	44 998	48 805	40 000
Salaires	505 125	541 050	530 000
Bénévolat	115 155	140 694	100 000
Dot aux amortissements	54 846	55 320	53 000
Autres charges	739	1 776	2 000
Charges financières	3 698	600	4 000
Charges exceptionnelles	1 627	12 491	100
Total Charges	992 170	1 059 146	1 063 100
Résultat comptable	- 45 230	- 12 555	- 46 100

RUBRIQUE	au 31/12/05	au 31/12/04
Capitaux propres	251 145	263 699
Emprunt bancaire		-
Subvention d'investissement	183 404	210 963
CAPITAUX PERMANENTS	434 549	474 662
Immobilisations nettes	254 187	293 422
FOND DE ROULEMENT	180 362	181 240
Stock	34 565	79 269
Clients, effets escomptés	7 132	11 805
Autres créances	541 755	600 998
Créances hors exploitation		5 008
ACTIF CIRCULANT	583 452	697 080
Fournisseurs	35 667	55 451
Autres dettes	475 380	526 795
BESOIN EN FOND DE ROULEMENT	72 405	114 834
La trésorerie est égale à :		
Fond de roulement	180 362	181 240
-Besoin en fond de roulement	72 405	114 834
TRESORERIE	107 957	66 406

Les comptes annuels sont certifiés sincères par le commissaire aux comptes. Puis ce bilan financier est adopté par 66 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

	2005	Prev 2005	Prev 2006	Prev 2007
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	31440	20 000	35 000	30 000
Partenariat Entreprise			5 000	15 000
Production de l'exercice (dont variation engagement à réaliser)	705 590	727 000	625 000	427 000
Autres Produits d'exploitation				
Subvention d'exploitation	24 984	30 000	68 000	68 000
Cotisations	5 166	5 000	5 000	5 000
Dons	6 992	8 000	12 000	12 000
Bénévolat	140 694	100 000	100 000	110 000
Aides à l'emploi	87 434	85 000	64 000	20 000
Autres Produits	8 069	2 000	5 000	5 000
Produits financiers	33		100	100
Produits exceptionnels				
Amt subv investissement	27 559	28 000	28 000	20 000
Produits excep sur op de gestion	4 525	12 000		
Produits excep sur autres op de capita	4 105			
Total Produits	1 046 591	1 017 000	947 100	712 100
Achats de march	16 068	9 000	9 400	9 400
Sous traitance	79 464	150 000	90 000	45 000
Autres achats et services extérieurs	162 878	175 000	160 000	129 000
-Impôts et taxes	48 805	40 000	45 000	35 000
-Salaires et charges sociales	541 050	530 000	485 000	338 000
Bénévolat	140 694	100 000	100 000	110 000
-Dot aux amortissements	55 320	53 000	55 000	43 000
-Autres charges	1 776	2 000	700	700
Charges financières	600	4 000	1 000	1 000
Charges exceptionnelles	12 491	100	1 000	1 000
Total Charges	1 059 146	1 063 100	947 100	712 100
Résultat comptable	- 12 555	- 46 100	-	-